



RÉGION ACADÉMIQUE
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



Lyon, le 16 mars 2020

Madame la Déléguée académique à la vie
lycéenne et collégienne

à

Monsieur le Recteur de la région académique
Auvergne-Rhône-Alpes,
Recteur de l'académie de Lyon,
Chancelier des universités

Rectorat

Objet : **Compte-rendu du CAVL du 11 mars 2020**

Cabinet

Affaire suivie par
Leda Carret
DAVLC

- Ouverture du CAVL par Laurent Bessueille, Conseiller Technique-Etablissement et Vie
Scolaire.

Téléphone
04 72 80 64 92

- Présence de Monsieur le Recteur de la région académique Auvergne-Rhône-Alpes,
Recteur de l'académie de Lyon, Chancelier des universités

Courriel
davlc@ac-lyon.fr

**1- Lancement du « CESER des jeunes », synthèse des résultats du questionnaire
envoyé à tous les lycées de la grande région académique et rétro-planning.**

92 rue de Marseille
BP 7227
69354 Lyon CEDEX 07

Lucas Gauthier-Lurty, élu CAVL, retrace l'historique du projet et évoque le lancement officiel du
Conseil Economique, Social et Environnemental (CESER) des jeunes du mardi 21 janvier 2020
à l'hôtel de Région Auvergne-Rhône-Alpes en présence notamment des M. Olivier Dugrip,
Recteur de la région académique et M. Antoine Quadrini, Président du CESER de la région
AURA.

www.ac-lyon.fr

La création du « CESER des jeunes » comme espace d'échanges et de consultation permettra
aux lycéens de s'exprimer sur des problématiques qui les concernent. Ce Conseil sera
également un levier pour l'apprentissage de la vie démocratique, un outil de découverte des
institutions, notamment de l'institution régionale.

Les jeunes sont sensibles à l'idée qu'ils peuvent aider aux prises de décision, aux côtés de la
Région, sur certains sujets comme le gaspillage alimentaire et la gestion des déchets.

Pour le lancement du projet, c'est la thématique de l'alimentaire, qui a été retenue, autour de
quatre points :

- La lutte contre le gaspillage alimentaire ;
- l'amélioration du tri et le traitement des déchets ;
- la sensibilisation aux enjeux et aux comportements éco responsables ;
- produits bio, locaux et menus végétariens.

Un questionnaire en ligne a été envoyé à tous les lycéens de la Région AURA début décembre
2019 afin d'établir des préconisations adaptées aux attentes.

Le questionnaire a été analysé par l'IADT de Clermont-Ferrand. La synthèse qui en découle
permet d'établir un diagnostic fiable sur ce qui se fait dans les services de restauration scolaire,

ainsi que les points d'amélioration attendus par les lycéens.

Quatre grandes thématiques se dégagent :

1. - Les lycéens ayant répondu proposent de **généraliser le tri des déchets et emballages** dans des poubelles distinctes, ainsi que des actions concrètes de **compostage** des déchets alimentaires (hors viande) à l'intérieur des établissements pour sensibiliser davantage les élèves, avec des jardins potagers ou poulaillers associés ; la mise en place d'un jardin pour les fruits ou légumes est aussi proposée pour mieux comprendre la saisonnalité des produits et réduire ceux qui sont « hors saison ».
2. Les élèves souhaiteraient également pouvoir se servir eux-mêmes et avoir des plats adaptés à leurs préférences alimentaires ; les élèves souhaiteraient un meilleur contrôle des portions, le choix en autonomie pour prendre les aliments qui leur plaisent dans la quantité qui leur convient.
3. On retrouve également de nombreuses propositions sur l'amélioration de la qualité et la connaissance de la provenance (locale/régionale) de l'alimentation, l'utilisation de produits locaux et/ou biologiques, les repas sans viande et une plus grande diversité de l'offre, une réflexion sur la cuisson de certains plats et la réduction des quantités de sel.
4. On retrouve également de nombreuses propositions sur l'amélioration de la qualité et la connaissance de la provenance (locale/régionale) de l'alimentation, l'utilisation de produits locaux et/ou biologiques, les repas sans viande et une plus grande diversité de l'offre, une réflexion sur la cuisson de certains plats et la réduction des quantités de sel.

Le Président de région M. Laurent Wauquiez s'est engagé à voter au moins 3 des préconisations qui découlent de la synthèse du questionnaire.

Les lycéens devraient voir votées leurs préconisations avant la fin de l'année.

D'autres thématiques sont d'ores et déjà abordées : le Pass Région, les transports...

2- Compte-rendu du FOREDD/CNVL.

Jules Coeuillet et Lenzo Di Placido, élus au CNVL font un retour sur la 12^{ème} rencontre du FOREDD (Forum des Ressources pour l'Education au Développement Durable) qui accueillait pour la première fois les élus du CNVL le 24 et 25 janvier 2020 à Amiens.

Après la circulaire de rentrée demandant à tous les établissements de procéder à l'élection d'éco-délégués au CVC, CVL, CAVL et CNVL et d'avoir un éco-délégué par classe, il était important de réunir les élus avec les référents développement durable. Les élus ont pu assister à des conférences très riches sur le dérèglement climatique.

Cette rencontre a également permis aux jeunes élus de toutes les académies de porter un discours engagé et faire part de leurs attentes pour lever certains freins à l'action.

La présence et l'intervention de la secrétaire d'état Emmanuelle Wargon et du DGESCO Edouard Geffray ont permis de rappeler le soutien institutionnel dans les démarches EDD.

Lors de cette rencontre, les élus se sont unanimement exprimés sur la nécessité de mieux accompagner les éco-délégués dans les établissements. Une fiche-outil a été éditée : « être éco-délégué ». Le guide de l'éco-délégué collège vient également d'être publié et le guide pour le lycée est à venir.

Adapter les actions de formation des éco-délégués à chaque territoire s'avère primordial. Réunir l'ensemble des éco-délégués d'une académie ou d'un département est très contraignant. Les

formations en établissement ou en bassin doivent être privilégiées.

Jules nous fait part de son projet de former les éco-délégués de son lycée en invitant les lycées du bassin. Lucas décrit son projet de formation-sensibilisation pour les éco-délégués d'un collège de l'Ain et Lenzo fait part de son expérience de réunion du Conseil des éco-délégués (80 élèves) dans son établissement.

3- L'internat du XXIème siècle.

Afin de lancer le projet Internat du XXIème siècle prochainement, le DGESCO a sollicité les élus CAVL à travers les DAVL pour avoir un aperçu des attentes des usagers de ces structures.

Adrien Plasse et Samuel Pabeau, élus CAVL et internes, nous exposent les résultats des enquêtes menées dans les internats de l'académie. Nous avons envoyé un questionnaire dans les internats et des débats se sont tenus en présence de Léda Carret, DAVL. La synthèse de ces retours doivent être envoyés au DGESCO.

Il est important de dire que les retours d'expérience de vie des élèves à l'internat sont très positifs dans l'ensemble. Les mots redondants sont :

- expérience positive, Convivialité, 2^{ème} maison, autonomie, épanouissement, responsabilité, amis, partage, 2^{ème} famille, réussite, accompagnement.

Les élèves apprécient le gain de temps lié au choix de l'internat : les temps de transport sont effacés, les élèves peuvent travailler plus longtemps et se réveiller plus tard le matin.

Il est à noter que les élèves déclarent largement que le coût de l'internat est raisonnable pour leurs familles.

Les élèves n'ont pas formulé de souhaits vraiment innovants pour améliorer leurs conditions de vie à l'internat. Au-delà du fait qu'ils souhaitent des bâtiments adaptés, rénovés et entretenus, ils souhaitent voir se généraliser les bonnes pratiques des internats qui fonctionnent bien. Ils sont ainsi très demandeurs d'être consultés sur l'organisation de la structure : les horaires de repas, de devoirs obligatoires, les menus, le matériel scolaire à disposition, les ordinateurs et logiciels, l'accès à internet, les activités proposées et les équipements sportifs à disposition.

Ils souhaitent globalement voir leur parole prise en compte dans le fonctionnement de l'internat. La majorité des problèmes rencontrés par les élèves peut être résolue par une communication facilitée.

4- L'UNSS s'engage !

Les élus CAVL ont eu l'occasion de participer à la « **Lycéenne run** » le mercredi 12 février 2020. A cette occasion, plus de 1 000 lycéennes de la région académique ont participé aux différentes activités sportives proposées : boxe, basket, cross-training, hip-hop, zumba... Le sport pour toutes !

Ce temps sportif dans une ambiance festive a donné l'occasion de sensibiliser les élèves au développement durable à travers l'association « **Conscience et impact écologique** ». Lors d'activités participatives, ils ont initié les participants à la production de produits cosmétiques naturels.

Un autre atelier avec l'association « **Parler** » permettait aux jeunes d'aborder la question des violences sexuelles à travers l'exposition « **Et toi, tu portais quoi ?** ». Plus de 500 questionnaires ont été remplis, les élèves ont été nombreux à découvrir l'exposition et à entamer une discussion avec les « animateurs ». Aborder cette thématique dans ce cadre-là a été un vif

succès.

- Jean-Luc Cournac, IPR EPS, a souhaité présenter au CAVL le label « **Génération 2024** ». Les jeux olympiques et paralympique 2024 arrive à grands pas, il est ainsi important de développer des passerelles entre le monde scolaire et le mouvement sportif pour encourager la pratique physique et sportive des enfants et des jeunes.

Les objectifs principaux sont:

- Développer des projets structurants avec les clubs sportifs du territoire,
- Participer aux évènements promotionnels olympiques et paralympiques,
- Adapter les parcours des sportifs de haut niveau,
- Ouvrir les équipements sportifs des établissements.

5- Appel à projet « Vie Lycéenne », budget et répartition.

L'académie de Lyon a un budget Vie Lycéenne qui a baissé pour la campagne d'appel à projet 2020. C'est le cas dans toutes les académies.

Les élus CAVL ont pour mission de fixer les orientations budgétaires.

L'élue CAVL Rayane Azzaoui, prend la parole pour exposer les choix que tous les élus souhaitaient voir prioriser pour un financement :

- Permettre aux élus lycéens d'assurer leur mission : formation, transport...
- Favoriser l'initiative des lycéens en tant que porteurs et /ou acteurs d'initiatives concrètes :
 - 1- lutte contre toutes les formes de violences ;
 - 2- animations favorisant les Valeurs de la République, le « vivre ensemble »
 - 3- actions pour le développement durable ;
 - 4- aménagement ou réaménagement d'espaces de convivialité pour les lycéens.

Nous avons souhaité faciliter la demande de financement des projets vie lycéenne en permettant aux établissements de remplir un questionnaire. Il intégrera également un bilan synthétique de l'utilisation des subventions obtenues au titre de l'exercice 2019.

La commission qui étudiera les projets, avec les élus du CAVL se réunira au cours du mois de mai 2020. Elle arrêtera ainsi la liste définitive des projets éligibles à un financement.

6- Questions diverses sur les E3C

Les élus ont recueilli les questions de leurs camarades lycéens sur les E3C. Ils ont pu les poser à M. Olivier Dugrip Recteur de la région académique Auvergne-Rhône-Alpes, Recteur de l'académie de Lyon, Chancelier des universités.

Jules Coeuillet résume les remarques recueillies :

« Les lycéens se plaignent d'inégalités :

- au niveau des **sujets**:

Les établissements qui ont passés des épreuves après d'autres ont pu avoir une idée du type de

sujets qui pouvaient tomber. Les sujets se transmettent entre les élèves et sur les réseaux sociaux. La banque de données ne contenait en réalité que trop peu de sujets qui subissaient seulement des combinaisons différentes.

- Au niveau des **professeurs**:

Malgré des proportions de sujets des professeurs, qui sont ensuite tiré au sort (ou choisi) par le proviseur, les sujets étant très peu nombreux, certains professeurs ont pu plus guider leurs élèves notamment sur leur méthode de révisions et sur les parties à travailler plus précisément.

-au niveau du **temps** :

les professeurs se sont retrouvés à corriger les copies en très peu de temps et donc la correction peut donc être moins juste.

-au niveau de l'**équité** :

D'un établissement à un autre, d'un professeur à un autre la correction ne sera pas forcément équitable. Une commission d'harmonisation a en effet lieu pour contrer ces inégalités, cependant nous doutons fort que toutes les copies soient recorrigées.

- De plus, avec le nombre de blocus qu'il y a eu, a entraîné des E3C reporté pour de nombreux élèves. »

« - De nombreuses rumeurs circulent et nous n'arrivons pas en tant que élèves à démêler le vrai du faux. Nous avons cru entendre que le supérieur bloquait la réforme que nous vivions, que la 2eme session des E3C allait être annulée. Les élèves de 1ere sont la première génération à passer ce nouveau baccalauréat, nous avons eu une classe de seconde sous l'ancien programme pour changer en cours de cycle de méthodes. Les élèves sont assez déstabilisés d'autant plus que les professeurs sont dans l'incapacité de nous rassurer. »

Suite à ces questions, Monsieur le Recteur a pris la parole pour rassurer les élèves. Il a insisté sur les objectifs de cette réforme : simplification du diplôme du baccalauréat et allègement des épreuves terminales pour une meilleure répartition tout au long des années de première et terminale. L'objectif est de permettre à chaque élève de progresser : chaque épreuve des E3C pèse 1,67% de la note finale donc les appréciations des enseignants correcteurs doivent permettre de progresser. Les corrections des épreuves doivent être faites en classe avec l'enseignant ou par le biais d'un corrigé type.

Pour la première session des E3C, toutes les copies ont été corrigées et toutes les commissions d'harmonisations se sont très bien déroulées grâce au professionnalisme des enseignants. Le Recteur remercie d'ailleurs l'ensemble du corps professoral pour le bon déroulement de ces commissions.

Monsieur le Recteur annonce d'autre part que Monsieur le Ministre publiera de nouvelles consignes pour la 2^{ème} session des E3C qui comprendra notamment :

- accès pour tous à la banque de sujet national,

- simplification des modalités techniques et allègement dans l'organisation des épreuves.

Les élèves ont écouté avec attention et sont repartis rassurés dans leurs établissements diffuser les dernières informations.

La séance du CAVL est levée.

